

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-60 du 30 mars 2015*

Cahors, le 05 juillet 2021

LOT AVAL

MANIFESTATION NAUTIQUE

**Section de voie : SOTURAC / ALBAS
Biefs de Puy l'Evêque**

DDT46 / 2021 / n° 02

Vu l'arrêté préfectoral n° E-2021-177 en date du 5 juillet 2021 relatif aux activités nautiques organisées dans le cadre de la manifestation « Les Journées du Lot » à Puy l'Evêque les 13 et 14 juillet 2021 ;

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
en charge de la police de la navigation**

INFORME

[tous les usagers]

de l'organisation d'activités nautiques sur le bief de Puy l'Evêque (Baptêmes de jet-skis, tyrolienne, descente du Lot à la nage avec palmes, ballade avec le bateau à passagers) dans le cadre d'une manifestation dénommée «Les Journées sur le Lot», les 13 et 14 juillet 2021 ;

La navigation des embarcations, entre l'aval du pont routier de Puy l'Evêque et l'écluse, s'effectue en rive gauche du bief.

DEMANDE

[tous les usagers]

**Aux navigants en transit sur le bief de Puy l'Evêque
d'observer une vigilance particulière**

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

SIGNATURE

Adjointe Chef d'Unité
Police de l'Eau, DPF et Navigation

Christine DEBONS

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : Jusqu'à la fin de la manifestation